Document généré le 15 juil. 2025 15:58

Continuité

CONTINUITÉ

Héritage Montréal

Mark London et Dinu Bumbaru

Numéro 31, printemps 1986

URI : https://id.erudit.org/iderudit/18030ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

London, M. & Bumbaru, D. (1986). Héritage Montréal. *Continuité*, (31), 7–7.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1986

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

HÉRITAGE MONTRÉAL

*par Mark London et Dinu Bumbaru**

L'EXPANSION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

L'année dernière, le Musée des beaux-arts de Montréal s'associait aux Entreprises Bell Canada pour étudier la possibilité d'un projet conjoint de «mise en valeur du quadrilatère» où se situe le musée. Auparavant, Bell Canada avait acheté, rue Sherbrooke, la plupart des terrains sur lesquels le musée prévoyait s'agrandir. Outre l'agrandissement du musée, le projet conjoint comprenait la construction d'une bibliothèque d'art, et aussi d'un centre commercial et d'une tour pour le siège social de Bell Canada.

Le projet touche l'un des quartiers les plus animés du centre-ville et menace d'anciennes résidences reconverties en boutiques et en restaurants très fréquentés, rues Bishop et Crescent. Or, plusieurs groupes se sont opposés au projet, qui aurait rasé presque tout l'îlot. La nature publique du musée et sa vocation de conservation étaient en cause. Aussi, Héritage Montréal a-t-il demandé au musée et au ministère des Affaires culturelles une consultation publique indépendante sur le projet qui finalement a été accepté.

Fin janvier, les Entreprises Bell Canada se retiraient, leurs ambitions étant inconciliables avec un aménagement de l'îlot qui lui aurait conservé son caractère. Cependant, le plan d'expansion du musée n'est toujours pas sans risques, notamment pour le *Sherbrooke*, une conciergerie de style Renaissance construite en 1888. ■

Hôtel Le Sherbrooke, une conciergerie de style Renaissance menacée par le plan d'expansion du musée des beaux-arts. (photo: MAC, direction régionale de Montréal)

LA CATHÉDRALE CHRIST CHURCH

La cathédrale Christ Church déjà noyée dans le centre-ville sera bientôt au pied d'une tour à bureaux et au-dessus d'un centre commercial. (photo: M. London)

Situés rue Sainte-Catherine, dans un îlot de verdure, la cathédrale néo-gothique *Christ Church* (1859) et son presbytère (1876) forment un ensemble historique d'une qualité rare au centre-ville de Montréal. L'automne dernier, la corporation Québec Première et les Investissements Westcliff annonçaient la construction d'une tour de bureaux de plus de trente étages à l'arrière de la cathédrale; un centre commercial serait également construit sous la cathédrale. Le presbytère et les bâtiments adjacents disparaîtraient. L'espace vert serait radicalement transformé.

Héritage Montréal a donc demandé le classement de la cathédrale et de son presbytère et a participé à une pétition pour la conservation du presbytère. Face à l'opposition, la Ville a exigé que le projet soit modifié pour «conserver» le presbytère.

Mais on ne gardera du presbytère que son enveloppe extérieure, qui sera remontée à quelques mètres de son emplacement original. Devant la cathédrale, des édicules mèneront au centre commercial. À l'arrière, une passerelle aérienne reliera la tour et la cathédrale et l'espace vert, réduit, ne sera plus que l'entrée de la tour de bureaux. Les arbres, comme la cathédrale, devront subsister sur le toit d'un centre commercial. ■

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Le dernier schéma d'aménagement de la Communauté Urbaine de Montréal (C.U.M.) est basé sur la création de nouveaux sous-centres de développement en périphérie, près des carrefours autoroutiers et des centres commerciaux. Ce concept exige des infrastructures très coûteuses qui existent déjà dans les quartiers anciens. Avec d'autres groupes, Héritage Montréal insiste pour que le schéma s'oriente vers la consolidation des quartiers anciens plutôt que vers le développement des zones excentriques. Le volet du schéma sur le patrimoine est aussi décevant, car il ne comprend aucune mesure pour protéger et mettre en valeur les secteurs et les bâtiments d'intérêt.

Héritage Montréal a fait plusieurs propositions. Les secteurs d'intérêt patrimonial devraient être déclarés aires de conservation et les municipalités, en modifiant leur zonage, protégeraient les édifices et le caractère de ces secteurs. Aucun bâtiment figurant au répertoire d'architecture traditionnelle de la CUM ne devrait être démoli sans la tenue d'audiences publiques et une autorisation spéciale de la C.U.M. ■

**Respectivement directeur exécutif de Héritage Montréal et stagiaire en architecture.*